COMITÉ INTER PAYS FRANCE – ALLEMAGNE
LÄNDER AUSSCHÜSSE DEUTSCHLAND - FRANKREICH

BORDEAUX 2013 – RÉUNION SECTION FRANÇAISE – 16 MARS 2013.

COMPTE RENDU

Étaient présents : B. L'Huillier (RC Paris Alliance), N. Schieren (RC St Nom la Bretèche), B. Hine (RC Jarnac), M. Bélondrade (RC Bordeaux), J. Cambar (RC Blanquefort en Médoc), PL. Deroubaix (RC Blanquefort en Médoc), H. Hombourg (RC Toulouse Sud), J. Levasseur (RC Tours Sud), M. Podocki (RC Blaise Pascal Clermont), JP. Coutant (RC Melun), J. Montabert (RC Bourgoin-La Tour du Pin), R.Allard (RC Chambéry- Challes les Eaux).

L'ordre du jour a fait l'objet d'une transmission préalable à l'ensemble des membres et il est traité dans l'ordre prévu.

1.- Bienvenue, nouvelles des uns et des autres
2.- Tour de table et présentations
3.- Rapport moral
4.-Approbation des comptes
5.- Composition du bureau 2013/2014
6.- Répartition des tâches
7.- Lieu réunion 2015
8.- Document König sur les CIP
9.- Questions diverses

1. Bienvenue.

Jacques Montabert, Président de la section française, souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants, soulignant sa satisfaction personnelle devant une assistance plus nombreuse et plus fournie que lors de la précédente réunion qui s'était déroulée à Aix la Chapelle. Il fait part du décès de C. Frölich, membre actif de la section et propose que la minute de silence soit tenue, lors de la réunion plénière, car nombreux étaient les amis allemands à le connaître et l'apprécier.

2. Tour de table.

Il invite ensuite l'assistance à un tour de table qui permettra de mieux connaître l'ensemble des participants, et particulièrement, les nouveaux membres, comme les amis bordelais, présents en cette circonstance

3. Rapport moral.

Le Président engage ensuite la présentation de son rapport moral, sous forme de quatre points développés dans son propos et résumés ci-après, autour de quatre axes.

- Afin de renforcer la représentativité et l'effectif du CIP, il a été procédé à une recherche de représentants des clubs et des districts et ce point est en relation avec la poursuite de la valorisation du CIP France Allemagne, susceptible de favoriser effectivement une attractivité elle-même relais d'une motivation à rejoindre le CIP. A ce titre, les nouveaux membres présents témoignent de l'intérêt ainsi porté aux actions du CIP. J. Montabert insiste à dire que les différentes relations personnelles et implications de chacun sont autant de facteurs d'opportunités de ce point de vue.

- L'importance du site Internet du CIP est soulignée et son développement reste susceptible de faciliter grandement le soutien de ses actions. Il reste toujours d'actualité de le gérer en commun, avec la section allemande du CIP et, à ce titre, un jeune rotactien allemand démarrera prochainement sa traduction.

- Le rapprochement des clubs contact est un axe fondamental du CIP et reste une préoccupation de suivi majeure. Six clubs sont actuellement recensés pour être demandeurs de jumelage et leur mise en ligne est effective. Cette démarche via le site Internet sera facilitée, lorsque les informations relatives aux clubs et leurs membres seront mises à disposition par le magazine allemand, comme c'est actuellement le cas pour la partie française. Cette démarche sera de nature à favoriser les éléments de premier niveau de contact, avant les indispensables rapprochements de profils.

- La participation des deux sections du CIP au Forum de la Paix, à Berlin, a été sans doute l'élément le plus marquant de l'exercice passé. Elle a été couronnée par l'intervention en séance plénière de ce Forum des deux Présidents qui auront ainsi pu rappeler le parcours, aujourd'hui exemplaire, des rapprochements non pas de deux peuples mais de leurs citoyens, par l'entremise du CIP. La soirée organisée au musée du mur par le D 1660 a également grandement contribué à la valorisation de cette amitié entre français et allemands, vecteur des actions soutenues par le CIP et qui sont toujours à être entretenues. Les implications personnelles demeurent, à ce titre, indispensables et fondatrices de la dynamique.

Une discussion s'ouvre ensuite afin de permettre un partage enrichi par les contributions des participants. Il est ainsi relevé, les éléments qui suivent :

- L'information relative au CIP passe indéniablement par les clubs et pour qu'elle soit effective, elle doit être organisée afin de permettre une réelle appropriation des actions du CIP et donc de l'intérêt à y contribuer.

- Les supports d'informations ne doivent pas être négligés, tout comme les actions dont il doit être indispensable de les faire valoir et savoir.

- Les implications individuelles demeurent les fondements des actions et conditionnent bien sûr, leur réussite.

- La banalisation des relations entre allemands et français ne doit pas trouver son cours, car, plus que jamais, les deux peuples ont besoin de se sentir proches. Même si l'Histoire a fait son œuvre, les réalités quotidiennes appellent une motivation et implication indispensables à faire de la proximité de relations et d'actions, une question sans cesse mise à l'ordre du jour.
- La valorisation de la langue allemande dans les établissements d'enseignement, doit rester une référence.

- Les actions avec la « Saarbrücker Hochschule » semble stagner quelque peu et cette réalité vient rappeler l'indispensable implication toujours nécessaire aux rapprochements universitaires, sources de richesses d'échanges, notamment pour les étudiants en fin de cycle formatifs, avides de trouver des lieux de stage, ou susceptibles d'être orientés vers des opportunités que les stages peuvent permettre, y compris en chances secondaires de débouchés et d'insertions professionnelles. Le CIP a d'ailleurs besoin d'implications nouvelles dans ce cadre.

- Le partenariat avec l'office franco-allemand de la jeunesse doit davantage être centré sur les orientations liées aux métiers, et les échanges de jeunes.

- La fonction du CIP en tant que lieu ressource des clubs est rappelée et l'exemple de l'élaboration possible d'un mode d'emploi du jumelage est évoqué, afin de faciliter et soutenir les démarches des clubs dans ce cadre.

Après cette riche discussion, le rapport moral, soumis au vote de l'assistance, est adopté à l'unanimité.

4. Approbation des comptes.

Bernard Hine présente ensuite, en tant que trésorier, les comptes de l'exercice arrêté au 30 Juin 2012, comme une rapide synthèse anticipée des comptes actualisés au 15 mars 2013.
Pour ce qui concerne les recettes, il constate et regrette l'absence de versement de leur cotisation par de trop nombreux districts, puisque seuls quatre districts ont accepté de cotiser au CIP, le district 1780 restant un donateur majeur, en tant que district hôte du CIP France Allemagne.

Du côté des dépenses, en dehors de quelques légères dépenses de frais postaux et autres frais de fonctionnement réduits, l'essentiel des postes est caractérisé par le développement du site Internet et l'abonnement au Rotarien des membres de la section allemande.

Le budget de fonctionnement est déficitaire de 556,41 €, sur un total de recettes de 1456 € et de dépenses pour 2012,41€.

La réserve de trésorerie est constituée en compte courant d'un montant de 3 583,75€ et en compte épargne d'un montant de 3 324,48€, après comptabilisation des intérêts pour 68,65€ et du déficit de l'année rappelé ci dessus, pour un montant de 556,41€.

Pour ce qui concerne l'exercice en cours, à ce jour, seuls trois districts ont réglé la cotisation maintenue à 152 €, à l'exception du district hôte du CIP qui règle ainsi 1 000€. Les chiffres ne peuvent pas être consolidés, à ce stade, car d'importants acomptes ont été réglés pour les réservations hôtelière et de restaurants liées à la rencontre annuelle de deux sections du CIP. Cet engagement de trésorerie ne reflète pas la réalité de la situation, qui mérite cependant, par défaut de règlement des cotisations par les districts, une attention particulière pour les temps à venir.

Soumis à l'approbation de l'assistance, les résultats et les comptes le caractérisant sont approuvés à l'unanimité des présents.

5. Composition du bureau 2013/2014.

Jacques Montabert signale la démission de l'actuel secrétaire, Michel Blanchard-Jacquet, qui pour des raisons familiales ne peut maintenir ses engagements antérieurs. Il propose, pour le remplacer, la candidature de Régis Allard, qui est adoptée à l'unanimité de l'assistance.

Il évoque ensuite la prochaine échéance de son mandat de président et invite les past-gouverneurs à débuter une réflexion sur la succession à organiser ainsi.

Il indique également les difficultés de la section allemande qui ne peut plus maintenir les abonnements à la revue allemande « *Rotary Magazin* », en raison d'une baisse de ses revenus et qui propose, en remplacement d'abonner les membres de la section française à la version numérique du magazine allemand. Il est adopté une posture de principe, à soumettre secondairement, aux amis allemands, afin de ne souscrire qu'un abonnement pour une dizaine de membres de la section allemande, auprès du magazine français, *Le Rotarien*, de telle manière à préserver également les propres équilibres de la section française, en termes budgétaires.

6. Répartition des responsabilités et implications des membres.

Pour ce qui concerne la nécessaire implication de chacun et une juste répartition de responsabilités d'actions au sein du CIP, il est procédé aux organisations qui suivent et qui déterminent les niveaux d'implications des volontaires retenus, par thèmes d'actions :

Articles pour le bulletin trimestriel : Norbert Schieren
Liens avec le centre d'affaires franco allemand de Bordeaux : Michel Belondrade
Revue de presse : Margarethe Potocki
Accompagnement des étudiants stagiaires : Jean Cambar
Secteur universitaire : Horst Hombourg
Coopération Rotaract : à pourvoir.

Pour pouvoir communiquer il faut avoir un message court clair : que fait et à quoi sert le CIP ? Il est également décidé de mettre en œuvre une commission de travail dédiée à la valorisation de la communication et à l'élaboration d'un message définissant les lignes et forces d'actions de la section française du CIP, de telle manière à structurer la gestion de la communication à destination des clubs. Cette commission sera composée comme suit : B. L'huillier, N. Schieren, JP. Coutant, R. Allard.

Tous les membres de la section sont par ailleurs invités à faire connaître et faire remonter toutes suggestions utiles à une amélioration renforcée du site Internet.

7. Lieu de la réunion 2015 du CIP.

La prochaine réunion des deux sections du CIP aura lieu à Stuttgart, au printemps 2014, à une date qui sera fixée en séance plénière. Pour celle qui suivra, en 2015, et qui se déroulera en France, il est décidé de l'organiser à **Annecy**. La situation géographique de la ville étant intéressante tant pour ses facilités de liaison en terme de moyens logistiques que pour ses attraits propres.

8. Rapport König sur les vocations des CIP.

Une discussion s'installe ensuite sur le rapport de la commission König. Mise en œuvre en Allemagne, à l'initiative du coordinateur de zone König, Past Gouverneur allemand qui souhaitait engager une réflexion sur les attributions des CIP et qui a formalisé sa démarche partagée avec d'autres interlocuteurs rotariens d'Outre Rhin, au travers d'un document de réflexion transmis aux Présidents de CIP et que J. Montabert a remis en forme, avant de la transmettre aux membres de la section française, pour les inviter à une appropriation partagée.

Après une discussion sur les éléments d'enjeux, un texte de synthèse retravaillé par J. Montabert et H.J. Kay est analysé et validé par l'assistance, aux fins d'être proposé en adoption commune des deux sections du CIP, lors de la session plénière.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée, avec les remerciements du Président pour l’active contribution des participants, gage de la dynamique à maintenir et à renforcer.

Compte rendu élaboré le 17 mars 2013.

Le Président de la section française,
Jacques Montabert.

Le secrétaire de la section française,
Régis Allard.